

Votre n° dossier ENL :

85536028

Nom de l'entreprise :

Construction F. Langevin inc.

Votre n° de mutuelle APCHQ :

C 00656

Année d'adhésion :

2004

Technicien(enne) SST responsable de votre dossier :

Francine Frigon, poste 196

Conseiller(ère) SST responsable de votre dossier :

Serge Lavoie, poste 236

Technicien(enne) en prévention responsable de votre dossier :

Marie-Claude Tremblay, poste 214



Rappel des obligations pour les membres d'une mutuelle de prévention

- Déclarer vos accidents
- Afficher votre certificat d'appartenance à la mutuelle (ce certificat se retrouve à la fin du contrat type de la CSST que vous recevrez à la mi-janvier et vous devrez faire des copies de celui-ci pour chaque programme de prévention dans l'organisation)
- Afficher votre programme de prévention à la vue des travailleurs et faire signer la lettre d'engagement du travailleur par tous les employés
- La direction doit signer le programme de prévention
- Respecter les lois et règlements en vigueur en santé et sécurité du travail

En cas d'accident du travail, vous avez l'obligation de prévenir l'APCHQ, le jour même.

(514) 353-9960 ou 1 800 361-2037

003524

Mutuelles *de* prévention

Nous attestons que

Construction F Langevin inc.

est membre d'une mutuelle
de prévention pour l'année 2006.